



4^E SÉANCE

ANNÉE 2020-2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS

PROCÈS-VERBAL

de la séance tenue le 19 janvier 2021, à 19 h, en rencontre virtuelle

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

REPRÉSENTANTS (PARENTS)			
Alexandre Roger	P	Vincent Desrosiers	P
Éric Giroux	P	Marie-Josée St-Laurent	P
Pascal Lalancette	P	Isabelle Lessard, parent substitut	P
Ève Lapointe	P	Sandra Ovéjéro, parent substitut	A
Membres du personnel			
Cathy Boudreau, directrice	P	Jacinthe Bernard, TES	P
Jean-Nicol Cliche, enseignant	P	Catherine Paquette-Chassé, AVSEC	A
Philippe Courtemanche, enseignant	P	Isabelle Teisceira, technicienne en loisir	P
Nadia Dechamplain, enseignante	P		
Anne Bérubé, enseignante	P		
Représentants/es des élèves			
Félix Michaud	A		
Représentant/e de la communauté			
À venir			

1. Accueil et mot de bienvenue

Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

CE20-21-16 **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

À la suite de l'annulation du point 7, « Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation », il est suggéré de le remplacer par « demande d'activité » demande reçue plus tardivement.

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lapointe, appuyé par madame Jacinthe Bernard et résolu d'approuver l'ordre du jour en modifiant le point 7.

APPROUVÉ à l'unanimité

CE20-21-17

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 décembre 2020 

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Courtemanche, appuyé par madame Marie-Josée St-Laurent et résolu d'approuver l'adoption du procès-verbal du 2 décembre 2020 tel que déposé.

APPROUVÉ à l'unanimité

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Programme institutionnel 2021-2022 

Le rôle du conseil d'établissement est de vérifier le nombre de périodes accordé pour chaque matière.

Lors de la conception du programme institutionnel, les enseignants de chaque département se rencontrent afin d'exposer leurs idées pour de nouveaux cours à option ou tout simplement des améliorations aux programmes. Les changements sont ensuite présentés aux enseignants et votés.

L'objectif du document est d'établir notre offre de services éducatifs. Vu sa complexité, nous travaillons présentement une version simplifiée pour les parents et les élèves. Ce sont surtout les changements qui seront présentés ce soir aux membres. Madame Boudreau affiche le document à l'écran.

5^e Secondaire:

En 5^e secondaire, l'horaire doit comprendre 36 périodes dont 28 périodes sont obligatoires.

L'équipe tente cette année un virage en lien avec les options offertes :

Nous souhaitons que les élèves développent un sentiment d'appartenance envers leur programme. Nous avons donc décidé d'offrir des parcours. Ainsi, même l'élève du régulier pourra donner une couleur à son parcours scolaire. Les sorties et les activités scolaires en lien avec ses passions seront proposées aux élèves dans chaque parcours.

Les parcours proposés sont les suivants :

Artistique, sportif, social, scientifique et art de la scène.

Principaux changements

- ✓ Regroupement des options hockey et danse
- ✓ Profil + : ajout des sciences à l'horaire

Question

Pourquoi l'espagnol n'est toujours pas offert aux groupes de CIM?

Les groupes de CIM choisissent principalement des sciences enrichies ce qui remplit leur horaire et ne laisse plus de choix d'option. L'Espagnol est donc offert en atelier sur l'heure du midi. Ainsi, les élèves ont la possibilité d'y participer.

4^e Secondaire:

La grande différence en 4^e secondaire est la formation générale et la formation générale appliquée. La formation générale comprend 32 périodes obligatoires tandis que la formation générale appliquée en comprend 34. La différence se trouve dans le nombre de période en sciences.

Principaux changements

- ✓ Profil + : ajout de périodes ressources en Co-enseignement.
- ✓ Pro 21 : les volets sciences et langues seront obligatoirement en mathématique enrichie. Ce choix faisait déjà partie de la réalité des élèves. Les élèves du volet sciences devront également suivre le cours de sciences enrichis
- ✓ CIM : Les choix les plus populaires d'options seront conservées.

3^e Secondaire:

Principaux changements

- ✓ Pro 21 : Les périodes de musique ont été remplacées par des périodes de Pro-sport.

Commentaire

Les membres soulignent qu'il est difficile pour les étudiants de savoir quels cours sont préalables à leur future discipline au CÉGEP. L'ajout des cours préalables devraient être envisagés.

Madame Boudreau tentera d'y réfléchir cependant, vu la complexité actuelle du document, cet ajout pourrait amplifier l'incompréhension.

Les rencontres avec les conseillères en orientation semblent un problème. Plusieurs élèves vivent de l'anxiété face à de mauvais résultats et sont désorientés.

Un suivi sera fait à ce niveau.

6. Résolution sur l'allocation des sommes reçues

Madame Boudreau annonce que la résolution sur l'allocation des sommes reçues devra être signée. Elle rappelle également les nouvelles allocations du fond 4, discutées lors de la rencontre du 2 décembre 2020.

CE20-21-18 7. Demande pour les activités et sorties éducatives

#18 : Activités d'hiver

Commentaire

Les membres apprécient l'initiative d'une telle activité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Roger, appuyé par monsieur Éric Giroux et résolu d'approuver l'activités # 18.

APPROUVÉ à l'unanimité

8. Points d'informations

8.1 Mot des élèves

Aucun.

8.2 Mot des représentants aux différents comités

Comité de parents

- Présentation sur la cyberintimidation et la pédophilie ;
- Présentation sur l'intégration de la francisation pour les immigrants.

Le Conseil d'administration se tiendra le 26 janvier.

8.3 Mot de la direction

Le Retour des fêtes a été accompagné de nouvelles directives ministérielles :

- Report de la fin de la l'étape au 5 février 2021.
La rencontre de parents est aussi remise au 18 et 19 février.
- Modification de la pondération des étapes.
Les nouvelles pondérations ne sont, toutefois, pas encore connues.
- Annulation des épreuves ministérielles
- La remise de masques de procédure aux élèves
Nous avons dû agir rapidement et nous devrons encadrer cette demande.

Question

De quelle façon distribuez-vous les masques?

Les enseignants distribuent les masques à la période 1 et 3.

Commentaire

Il y a un malaise sur le fait que les masques usagés sont remanipulés le lendemain pour l'autobus.

Madame Lessard, travailleuse dans le domaine de la santé, prend la parole et affirme que c'est la bonne façon de procéder, même en milieu hospitalier.

Madame Boudreau poursuit.

L'équipe est à mettre en place des mesures de soutien pour les élèves en difficultés. L'offre sera offerte pour plusieurs disciplines.

Les portes ouvertes sont reportées et seront virtuelles. Nous ferons également la promotion d'un nouveau site web.

Pour terminer, de nouvelles capsules de formation pour les membres du CE sont maintenant disponibles sur le site du ministère de l'Éducation.

Question :

Est-ce qu'en éducation physique, le port du masque est obligatoire en tout temps ?

Les seules conditions où l'élève peut retirer son masque de procédure sont lorsqu'il est assis pour manger, en éducation physique et en art dramatique lorsqu'il peut garder la distanciation de 2m.

9. Affaires diverses

Aucun point

CE20-21-19 **10. Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Roger, secondé par monsieur Éric Giroux de terminer la séance à 20h15.

Monsieur Alexandre Roger
Président

Madame Cathy Boudreau
Directrice

Centre
de services scolaire
des Navigateurs
Québec 